

ACCIDENT À CORIN

## Sept blessés



Des occupants des véhicules ont dû être désincarcérés par les pompiers. POLICE CANTONALE

Un accident de la circulation a fait sept blessés hier peu après midi sur la route principale à Corin. Leurs jours ne sont pas en danger, a indiqué la police cantonale valaisanne. Pour une raison inconnue, un automobiliste valaisan de 45 ans a franchi la ligne de sécurité avec sa voiture et en a touché une autre occupée par deux personnes, circulant en sens inverse. Suite à ce premier choc, le véhicule valaisan a continué sa course et a frôlé une deuxième voiture, avec également deux personnes à bord.

Le Valaisan n'a toujours pas réussi à rétablir sa voiture et une collision frontale s'est finalement produite avec un troisième véhicule. Le conducteur et la passagère de ce dernier ont dû être désincarcérés par les pompiers. Au total, sept personnes ont été médicalisées sur place, puis acheminées sur les hôpitaux de Sierre et de Sion. La route a dû être fermée pendant plus de deux heures. AT5

## EN BREF

SION

## Extincteurs vidés dans un parking

Dix-neuf hommes du CSI ont dû intervenir avec trois tonne-pompes hier vers 16 heures dans le parking souterrain du centre commercial de l'Avenir à Sion. Des inconnus avaient décroché et vidé neuf extincteurs à poudre, provoquant un important nuage de fumée laissant croire à un incendie. Dix-huit voitures, un scooter et un vélo ont été entièrement souillés. La police cantonale valaisanne prie toutes les personnes pouvant fournir des renseignements de s'annoncer au 027 326 56 56.

## MÉMENTO

CHIPPIS

## Projet culturel

Pour fêter la restauration du «perchoir du Foulon» une vieille bâtisse au cœur du village, une fête est organisée ce soir à 18 h à l'intention des élèves de retour de la promenade d'école. Au menu, fanfare, spectacle de clown, guggemusik, sketch.

AYENT

## Partage de la parole

La paroisse d'Ayent organise à la salle paroissiale de Saint-Romain ce soir dès 19 h 30 un moment de partage sur les lectures bibliques des dimanches qui suivent la réunion. Pendre le missel ou la bible.

SIERRE-NOËS ET GRANGES

## Terrains fermés pour cause de travaux

Les trois terrains de sports principaux de Sierre, Noës et Granges subiront des travaux de réfection. Le terrain 1 d'Ecoasia sera fermé du 25 juin au 21 juillet, le 3 d'Ecoasia du 18 juin au 21 juillet, le 1 de Condémines du 15 juin au 28 juillet et le terrain de Granges du 18 juin au 21 juillet.

SION

## Sorties de Pro Senectute

Le 20 juin prochain, balade dans le pierrier des rouses. Le 21 juin, tour des villages de la vallée de Bagnes et le 22 juin, sortie avec l'association des jeunes pour la perma culture. Renseignements et inscriptions au 027 322 07 41.



La piscine de Vissoie est chauffée grâce aux panneaux solaires aménagés sur la droite. LE NOUVELLISTE

## Vive l'écologie!

**VISSOIE** ► La commune anniviarde mise sur l'énergie solaire pour chauffer sa nouvelle piscine. Explications.

CHARLY G.-ARBELLAY

Après les piscines couvertes de Zinal et de Grimontz, Vissoie met à la disposition du public anniviarde et des hôtes une piscine de plein air écologique. Elle a présenté samedi lors de l'inauguration de ses nouveaux aménagements sportifs, une piscine entièrement chauffée par trente-six radiateurs solaires. Disposés contre un talus au bas de la route cantonale, ils permettent (grâce à un fluide qui sort des radiateurs) de conserver l'eau de la piscine entre 23 et 15 degrés. Ce dispositif datait déjà des années 90, mais il a été affiné.

Ce système économique est le bienvenu dans cette localité. Si l'ensoleillement à Vissoie est optimum en été, il décroît rapidement en automne et, de ce fait, la déperdition de chaleur est élevée. Les radiateurs solaires (à ne pas confondre avec les panneaux solaires voltaïques) sont peints de couleur noire pour capter le rayonnement.

## 1,6 million pour le sport

Outre la piscine, la commune de Vissoie a inauguré samedi un bâtiment de trois étages, une patinoire, une place de sports, des jeux pour enfants et des places de parc. L'ensemble est éclairé par des rampes de projecteurs. Le coût de cet investissement dépasse les 1,6 million de francs, financé par des fonds propres de la commune, des crédits LLM du canton et de la Confédération et une subvention de Jeunesse et Sports.

«Nous avons regroupé tous les équipements sportifs au même endroit pour satisfaire les vœux du centre scolaire qui accueille tous les élèves du val d'Anniviards», a souligné René Massy, président de la commune.

## Un plus pour la convivialité anniviarde

Le nouveau bâtiment polyvalent abrite les locaux techniques, les ves-

tières du HC Anniviards en hiver et de la piscine en été.

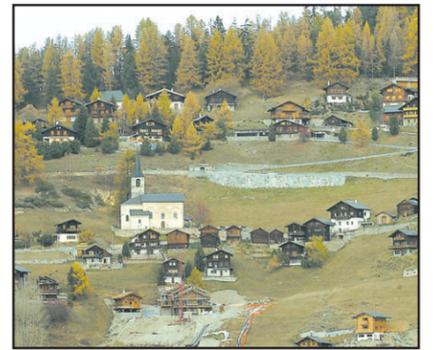
Les divers mouvements juniors vont en faire un large usage. La buvette, dotée d'un équipement hôtelier, permet de recevoir jusqu'à trente-cinq personnes. «Nous mettons à la disposition des habitants cet espace convivial pour les fêtes de famille, baptêmes, réunions, etc.», a relevé le président. «En outre, la place herbagée est dimensionnée pour accueillir une tente de festival et, en cas de nécessité, elle permet l'atterrissage d'hélicoptère».

## Un maître-nageur assure la sécurité

Une société a été créée pour gérer ce complexe. Son comité organise l'animation durant l'été. «Nous avons engagé un maître-nageur en la personne de Serge Robin qui possède toutes les qualifications requises. La sécurité des baigneurs est ainsi assurée».

ANNIVIERS

## Le contrat de fusion accepté à 86 %



Les citoyens de Chandolin ont été les plus favorables au contrat de fusion avec 93 % de oui. BITTEL

NADIA ESPOSITO

Tel un vote stalinien. Les citoyens des six communes d'Anniviards ont plébiscité hier le contrat de fusion à 86%. On l'avait annoncé, cette votation sur le contrat - qui va régler certains détails de la fusion - ne devait pas susciter de réelles oppositions. On ne s'attendait toutefois pas à un tel résultat. «C'est très réjouissant», commente Simon Crettaz, président des présidents du val d'Anniviards. «En novembre dernier, 33% des Anniviards avaient voté contre la fusion, aujourd'hui seuls 14% d'entre eux s'opposent au contrat. Autant dire que nous avons gagné près de 20% de part du marché, si je peux me permettre l'expression».

80% de oui à Ayer, 93% à Chandolin et Saint-Luc. Si la moyenne entre les six communes atteint 86%, toutes n'ont pas plébiscité de la même manière le contrat de fusion. Treize pour cent séparément en effet Chandolin et Saint-Luc d'Ayer. Avec 80% de oui, cette dernière est la commune anniviarde qui reste la plus sceptique. «Les opposants les plus fervents ont manifesté leur réserve», interprète le vice-président Raymond Epiney. «Ils étaient 180 en novembre dernier contre la fusion, ils ne sont plus que 51 aujourd'hui, cela confirme tout de même que la grande majorité intègre la nouvelle commune d'Anniviards. Il faut maintenant construire et aller de l'avant avec un contrat qui pose des limites et donne des garanties intéressantes». Un avis que partage entièrement, Walti Zuber, président de Chandolin, qui était pourtant le seul président qui s'opposait à la fusion. «C'est formidable, je suis très fier de mes citoyens. Ils ont été intelligents et ont fait preuve de bon sens. Cela ne servait à rien de s'opposer à ce contrat. Le souverain a parlé. Il faut maintenant y aller et faire tout notre possible pour mettre la future commune sur les rails». Une commune qui verra le jour le 1er janvier 2009.

A noter que 55% des Anniviards ont participé à cette votation.

28<sup>e</sup> AMICALE DES FANFARES RADICALES DU DISTRICT DE CONTHEY

## Grande fête à Chamoson



La marraine Cécile-Agnès Coudray et le parrain Jean-Marc Crittin entourent Pierre-André Giroud porte-drapeau de la Villageoise. LE NOUVELLISTE

Chamoson a fêté hier un triple événement. La fanfare la Villageoise a inauguré sa nouvelle bannière, célébré ses 135 ans d'existence et organisé la 28<sup>e</sup> amicale des fanfares radicales des districts de Conthey, Sion et Sierre. Dix sociétés de musiques radicales étaient présentes sans oublier celle de Degerheim, la commune jumelée avec Chamoson. «Cette manifestation avait pour but d'assurer la pérennité financière de notre harmonie afin de la voir encore longtemps défilier fièrement dans les rues de notre commune», a souligné dans son mot de bienvenue Christophe Bessero, président du co-

mité d'organisation. Pour Nadia Seppey, présidente de l'harmonie la Villageoise, la société n'a pas cédé à la mode des brass band. «Nous avons refusé de trahir nos ancêtres et avons fait de leur héritage une véritable force».

**Lecture fractionnée.** La nouvelle bannière est due au graphiste François Burin. Il a créé un étendard d'un style très particulier qui permet une lecture fractionnée des mots. Il a pour marraine Cécile-Agnès Coudray-Bovier et pour parrain Jean-Marc Crittin. Son porte-drapeau Pierre-André Giroud l'a hissé fièrement sur sa hampe. CA

PUBLICITÉ

**Andevaz** 28 ANS D'EXPÉRIENCE

Près de 1500 diplômés:  
un gage de confiance et de réussite (+ 90% en 2006)

EDUQUA

**VOTRE AVENIR?**

**DÈS LA FIN DU CO**

- MATURITÉ SUISSE
- BACCALAURÉAT FRANÇAIS

**POUR LES PORTEURS D'UNE MP**

- PASSERELLES POUR L'UNIVERSITÉ

Classes à effectifs réduits | Cours d'appui | Cours de langues | Etudes surveillées | Début des cours: 20 août 2007

Ecole Ardévaz  
Rue des Amandiers 10  
1950 Sion - 027 322 78 83

Ecole Ardévaz  
Av. de France 18  
1870 Monthey - 024 471 97 48

www.ardevaz.com • info@ardevaz.com